

PRÉFACE

Il y a longtemps qu'un tel ouvrage aurait dû naître !

Claude Tousignant, docteur en linguistique, qui lui a enfin permis de voir le jour, avait déjà inscrit plusieurs publications, conférences et expertises à son palmarès.

Qu'il me suffise de mentionner que, depuis 1982, les tribunaux l'ont, à au moins huit reprises, reconnu et jugé témoin expert, notamment en sociolinguistique, psycholinguistique, phonétique, lexicologie et syntaxe. Par exemple, d'aucuns se souviendront du procès du caporal Denis Lortie ainsi que de l'enquête publique de la Commission de police du Québec sur les événements de Rock Forest, où l'auteur s'est illustré par son apport scientifique au déroulement du processus judiciaire.

La linguistique se voulant l'étude scientifique du langage humain, tant verbal qu'écrit, cet ouvrage saura en intéresser et en orienter plus d'un.

C'est ainsi que les avocats criminalistes, à l'affût des plus récentes techniques d'élucidation de litiges juridiques, seront, comme moi, davantage préoccupés par la section traitant de l'aspect « libre et volontaire » des déclarations statutaires, de l'identification des voix et du décodage des mots prononcés pendant une conversation enregistrée. Par ailleurs, juges, avocats civilistes et notaires seront plus concernés par la partie traitant de l'interprétation d'un mot ou d'une expression utilisés dans un contrat, un testament ou un quelconque article de loi. Également, tous les plaideurs désireux de convaincre juges et jurys trouveront, pour leur part, un grand intérêt au chapitre traitant de l'effet (ou connotation) rattaché aux différents mots ou aux diverses expressions véhiculés tout au long de leurs plaidoiries et reliés, de près ou de loin, à la « langue » du Palais.

Quant aux étudiants en droit ou en criminologie, la lecture de cet ouvrage devrait leur prouver l'importance ultime de l'utilisation du mot ou de l'expression appropriés et de l'exploitation maximale d'un langage adéquatement articulé pour l'augmentation de leurs chances de réussite scolaire et professionnelle.

De la même façon, ce traité devrait combler le spécialiste de la langue, de la linguistique et de la sociolinguistique, assoiffé de découvertes et d'aventures à travers de nouveaux champs d'application et de nouvelles orientations disciplinaires.

Tous les professionnels de la communication y trouveront pareillement un intérêt puisque, en dépit du fait que lois et procès en constituent l'objet central, c'est néanmoins la communication verbale et écrite qui anime le cœur de cette étude.

Enfin, tous les amoureux de la langue, ceux qui sont fascinés par la magie des mots, connaîtront un plaisir, voire une passion licite à fréquenter cet ouvrage dont la forme structurée qu'exige la compréhension du fond est illustrée par des faits vécus, parfois cocasses, et par certains exemples fictifs ne dépassant jamais la réalité...

Le lecteur aura donc tôt fait de constater jusqu'à quel point, lorsque bien courtisée, dame linguistique, que l'on dit avoir la langue bien pendue, peut faire preuve d'objectivité et de fiabilité et que, à ce titre et en son sein, elle peut souvent, sans tromper ni trahir, servir plus d'un... Maître à la fois !

Robert La Haye
Avocat criminaliste et
juge pour les municipalités de
Hudson et Pincourt